

# BREVET D'INITIATEUR FÉDÉRAL

## SURF



\*\*\*\*\*

## Domaine de compétence

---

**L'Initiateur Fédéral de Surf initie, dans un cadre bénévole, les adhérents du Club (licenciés compétitions ou Sportif), dans des conditions de sécurité et de pratique optimales de Surf. Il agit autant que possible sous la responsabilité d'un moniteur diplômé d'Etat.**



Activités clés	Tâches	Compétences : Il est capable de ....
<b>Accueillir les publics</b>	Il informe les publics sur les différentes activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser le fonctionnement interne de la structure</li> <li>- Identifier les demandes des publics pour répondre à leurs demandes</li> </ul>
<b>Initier au Surf</b>	<p>Il identifie les caractéristiques et niveaux de pratique du public</p> <p>Il choisit un matériel adapté</p> <p>Il choisit un spot adapté en fonction des contraintes environnementales</p> <p>Il respecte et fait respecter les données réglementaires nécessaires pour une pratique en toute sécurité</p> <p>Il anime une séance d'initiation</p> <p>Il évalue le niveau de progression de ses pratiquants</p> <p>Il adapte son enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier les caractéristiques du public : âge, caractéristiques physiques, motivations,...</li> <li>- Identifier les niveaux de pratique et situer les pratiquants dans la progression pédagogique EFS</li> <li>- Prendre en compte les caractéristiques du matériel</li> <li>- Prendre en compte les paramètres météorologiques et océanographiques fondamentaux liées à la pratique du Surf : les marées, les courants, les vagues, déferlements, zone de pratique</li> <li>- Prendre en compte le cadre réglementaire de la pratique du Surf : signalétique, règles de priorités,</li> <li>- Maîtriser les contenus techniques et pédagogiques fondamentaux liés aux premiers niveaux d'initiation (progression pédagogique EFS)</li> <li>- Proposer et présenter des situations pédagogiques adaptées conduisant à l'autonomie des pratiquants</li> <li>- Définir et faire respecter des consignes adaptées</li> <li>- Maîtriser les gestes techniques simples nécessaires à la démonstration</li> <li>- Mettre en œuvre une organisation favorisant le temps de pratique</li> <li>- Evaluer les prestations de ses élèves</li> <li>- Prendre en compte les remarques éventuelles des pratiquants</li> <li>- Prendre en compte le niveau de satisfaction des pratiquants</li> </ul>
<b>Assurer la sécurité</b>	<p>Il met en place une organisation permettant d'assurer la sécurité des pratiquants</p> <p>Il porte assistance aux personnes en difficulté</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le cadre réglementaire lié à l'encadrement des activités Surf</li> <li>- Définir et faire respecter des consignes de sécurité adaptées</li> <li>- Prendre en compte les conditions environnementales : choix du spot, conditions de mer...</li> <li>- Définir une organisation (gestion du groupe, de l'espace,...) propre à assurer la sécurité de son groupe</li> <li>- Porter assistance à une personne en difficulté</li> <li>- Prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser le blessé et/ou son groupe en cas d'accident</li> <li>- Mobiliser les secours nécessaires en cas d'accident grave</li> </ul>
<b>Communiquer</b>	Il fait partager à ses élèves les valeurs du Surf	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inculquer les règles inhérentes à la culture Surf : liberté de pratique, convivialité, respect de l'autre, assistance,...</li> <li>- Inculquer les règles inhérentes à la protection de l'environnement</li> </ul>

## Fiche technique

---

### Durée de formation :

100 h de formation

- 60 h de formation en centre de formation
- 40 h de stage pédagogique dans un club Affilié FFS

### Coût de formation : 380 €

– Documentation incluse (mémento fédéral)

### Conditions d'inscriptions :

- Etre âgé de + de 18 ans au jour de l'examen
- Disposer au moins de 2 années de licence dans un club affilié
- Etre titulaire de l'AFPS ou du PC 1
- Pouvoir justifier d'un niveau Régional de compétition en Surf, Bodyboard ou Longboard, attesté par le président du Club

### Organisation et certification de la formation :

- Comités ou Ligues
- Equipe pédagogique validée par la Direction Technique Nationale

## Modalités d'organisation de la certification

**A l'issue de la formation une épreuve de certification est organisée.**

**La certification est organisée à partir de :**

❖ **2 épreuves pratiques**

- Une épreuve pratique de performance individuelle permettant d'évaluer le « vécu Surf » des candidats de 20 minutes minimum à 30 minutes maximum. La durée de l'épreuve sera fixée par le jury en fonction des conditions de mer
- Une épreuve d'aisance aquatique et sécurité dans laquelle le candidat devra effectuer, dans un temps donné fixé par le jury, un parcours à la nage (crawl obligatoire) de 400m minimum comportant un ou plusieurs passages de barre, et une action de sauvetage avec matériel (planche) sur une personne en difficulté. L'utilisation de palmes pour le parcours à la nage est autorisée.

**Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 dans l'épreuve de performance individuelle et ayant réalisé le parcours d'aisance aquatique dans les conditions fixés (nage en crawl et temps), seront autorisés à passer l'épreuve o**

❖ **Une épreuve orale se divisant en 2 parties**

- Entretien portant sur l'environnement institutionnel  
Entretien de 10 minutes maximum portant sur un rapport (de 5 pages minimum et 8 pages maximum h) présentant le Club d'accueil du candidat : organisation, fonctionnement, activités,..... (Voir fiche d'évaluation)  
Un exemplaire de ce rapport doit être remis au jury 1 semaine avant la date d'examen.
- Entretien portant sur l'animation des activités Surf  
Entretien de 20 minutes maximum portant sur un rapport de stage présentant 4 séances différentes d'animation, sur au moins 2 niveaux différents d'apprentissage, réalisées par le stagiaire sous le contrôle de son tuteur : connaissances techniques, pédagogiques et réglementaires... (Voir fiche d'évaluation)  
Un exemplaire de ce rapport devra être remis au jury au début de l'examen de certification.

**Chaque entretien est noté sur 20 : rapport de stage sur 6, entretien oral sur 14**

**Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10 dans chacune de ces 2 épreuves, seront déclarés définitivement admis**